



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2025-019

PUBLIÉ LE 21 JANVIER 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2025-01-21-00001 - ARRETE 2025-DSTRAT-001 Composition de la CRSA
(17 pages) Page 3

R24-2025-01-21-00002 - ARRETE 2025-DSTRAT-002 composition des
commissions de la CRSA (26 pages) Page 21

R24-2025-01-16-00007 - ARRETE N° 2024-DOS-190 portant autorisation
d'un lieu de recherches impliquant la personne humaine (LRIPH),
comprenant la 1ère administration à l'homme, dans le service de
Médecine Intensive Réanimation du Centre Hospitalier Universitaire
d'Orléans (Loiret) (4 pages) Page 48

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale /

R24-2025-01-16-00006 - Décision 2025 DG DS36 0001 portant nomination
de l'adjointe à la directrice départementale (7 pages) Page 53

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-01-21-00001

ARRETE 2025-DSTRAT-001 Composition de la
CRSA

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION DE LA STRATEGIE**

ARRETE

relatif à la composition de la conférence régionale de la santé
et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

VU le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret du 07 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023,

VU le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

VU le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé,

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

VU l'arrêté n°2024-DSTRAT-0024 en date du 18 novembre 2024, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

VU l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

ARRETE

ARTICLE 1 : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée de 102 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

ARTICLE 2 : Le 1^{er} collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

Trois conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Égalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

Six représentants des départements :

Titulaires	Suppléants
18 : Marie-Line CIRRE Conseillère départementale du Cher	18 : Bénédicte de CHOULOT Vice-présidente en charge des affaires sociales et de l'insertion – Conseil départemental du Cher
28 : Evelyne LEFEBVRE, 6ème Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	28 : Stéphanie COUTEL, Conseillère départementale Eure-et-Loir
36 : Marc FLEURET Président du Conseil départemental de l'Indre	36 : Gérard MAYAUD Vice-président du Conseil départemental de l'Indre
37 : Cécile CHEVILLARD Vice-présidente en charge de politique du handicap – Conseil départemental d'Indre-et-Loire	37 : Geneviève GALLAND Déléguée Personnes âgées Conseil départemental d'Indre-et-Loire
41 : Monique GIBOTTEAU 3 ^{ème} Vice-Présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile - Conseil départemental du Loir-et-Cher	41 : Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
45 : Christian BRAUX Vice-président Conseil départemental du Loiret	45 : Corinne MELZASSARD Conseillère départementale Loiret

Trois représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
Fabien VERDIER Président Grand Châteaudun	Dominique SOULET Conseiller communautaire Chartres Métropole
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine de METZ Vice-présidente Communauté de communes giennaises

Trois représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Maire de Champhol (28)
Marie ALLAIRE Adjoint au maire d'Olivet (45)	Isabelle SENECHAL Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
Nicolas NAULEAU Maire de Culan (18)	Eric BARDET Maire de Prunay-Cassereau (41)

ARTICLE 3 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre-Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Hubert JOUOT Membre de l'URAF
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir	Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir
Elisabeth DEMEULEMEESTER URAF Centre-Val de Loire	Solange VANIER Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher URAF
Elisabeth LEVET Présidente AFD Centre-Val de Loire	Pascal MORANDI Délégué National Région Centre-Val de Loire Vie Libre
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	En attente de désignation
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLETIER Vice-présidente Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir

Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire
--	---

Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
28 Michèle TROUTOT Génération Mouvement / Les aînés ruraux	18 En attente de désignation
36 Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN Union des retraités de la CFTD 36	41 Abel JOUBERT UNIRC
37 Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFTD	37 Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
45 Pascal ADAM Syndicat UNSA Retraités	45 En attente de désignation

Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants
28 Nicolas BORNE APEDAEL 28	18 En attente de désignation
36 Denise ROSA-ARSENE Déléguée-adjointe UNAFAM 36	41 Emmanuelle RENSON – RAVELOSON Directrice du service régional de l'AFM Téléthon
37 Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	37 Patrick ANDRY Représentant APF 37

45 Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	45 – Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)
--	--

ARTICLE 4 : Le 3^{ème} collège est composé des présidents des conseils territoriaux de santé (CTS) ou de leur représentant. Il comprend 6 membres :

Titulaires	Suppléants
Philippe DOLIVET Président du CTS 18	Carine PESCHARD Vice-Présidente du CTS 18
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	En attente de désignation
Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36	Hervé STIPETIC Vice-Président du CTS 36
Pascal OREAL Président du CTS 37	Abdelkabire ESSALHI Représentant du CTS 37
En attente de désignation	Laure JACQUES-FELIX 2 ^{ème} Vice-présidente du CTS 41
Frédérique VARIN Présidente du CTS 45	Marie-Thérèse PINCELOUP Vice-présidente du CTS 45

ARTICLE 5 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

Cinq représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régionale Centre – CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Sophie BROUTIN Représentante CFTC	Denis MAIQUES Représentant CFTC
Sylvie BERTUIT Représentante CGT	Cécile HUBERT Représentante CGT
Alexandre ROBERT Représentant FO Région Centre	Mélanie LOTIGIE Représentante FO Région Centre

Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs :

Titulaires	Suppléants
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation CPME
Charles COUTE Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante MEDEF Centre-Val de Loire
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

ARTICLE 6 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 6 membres :

Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	Suppléants
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail :

Titulaires	Suppléant
Valérie BEAUDOIN Sous-directrice action sociale, accès aux droits et partenariats à la CARSAT CVL	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction de l'Action sociale à la CARSAT CVL

Un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Caroline BLOT Administratrice CAF 45	Myriame TOURET Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
Catherine PELLETIER Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Nathalie GOUPIL Médecin Conseil régional DRSM CVL et DCGDR Déléguée

ARTICLE 7 : Le 6^{ème} collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 10 membres :

Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Dr Sylvie ANGEL Médecin de l'Education Nationale	En attente de désignation
Isabelle MEYER Infirmière conseillère technique de Monsieur le Recteur	Lydie ODION Infirmière conseillère technique départementale (45)

Deux représentants des services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Thierry LESTURGEON Directeur SISTEL 28	Bruno ANTOINET Directeur CIHL 45
Rodolphe CARVALHO Directeur AISMT 36	Hervé CIBOIT Directeur APST 37

Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Jacky GUERINEAU Directeur général adjoint Pôle citoyenneté et cohésion sociale	Nathalie LOISEAU HUBERT Puéricultrice
Docteur Adélaïde SERGENT Médecin PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale :

Titulaires	Suppléants
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

Titulaire	Suppléant
Anne-Joëlle LEGOURD Membre du Conseil d'administration France Nature Environnement Centre-Val de Loire	Henri FOREST Secrétaire Adjoint FNE Centre-Val de Loire

ARTICLE 8 : Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 37 membres :

Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHRU d'Orléans
Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres	Rémi FAUQUEMBERGUE Directeur du Centre Hospitalier de Bourges
Pr. Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHU de Tours	Pr Régis HANKARD Président de la CME du CHU d'Orléans
Dr Hamid AKRAM Président de CME du Centre Hospitalier George Sand à Bourges	Dr Maher AYZOUKI Président de CME de l'Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO Président de CME du Centre Hospitalier de Blois	Dr Gilbert MEKONDJI Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Christophe ALFANDARI Président du Directoire NCT	Didier DELAUDAUD Directeur Général de territoires Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine et Directeur Qualité groupe VIVALTO SANTÉ
Dr Gilles ASPE Président de CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr en Val	Dr Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oréliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et Président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre- Val De Loire	Eric MAILLOCHAUD Directeur Centre Bois-Gibert
Jean VILLETTE Directeur CSSR La Ménaudière	En attente de désignation

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL Directeur régional – CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie- Thérèse
Gilles GAILLARD Président PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Audrey GAINARD Déléguée Départementale – SYNERPA 45
Mathilde LEYLE Conseillère technique – URIOPSS Centre	En attente de désignation
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Enguerran LLORENS Directeur Ets Fondation Léopold Bellan	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant
Michaël ABES Directeur régional de l'association Addictions France	Sandrine FONTAINE Administratrice de la Fédération des acteurs de la solidarité du Centre-Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant
Woodlyne BAZELAIS Co-Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire	Delphine RUBE Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire

Un représentant des CPTS implantées dans la région :

Titulaire	Suppléant
Dr Bertrand JOSEPH Président de la CPTS Sud 28	Dr Sylvaine LE LIBOUX Présidente de la CPTS Boischaut Nord

Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant
Pr Saïd LARIBI Chef du Département de Médecine d'Urgence Urgences - SAMU 37 – SMUR CHU de Tours	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU-SMUR-CESU CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes- Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Colonel hors classe Michaël BRUNEAU Directeur départemental SDIS du Cher	Contrôleur Général Christophe FUCHS Directeur départemental SDIS du Loiret

Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Six représentants des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
Dr Didier HUGUET Fédération des URPS CVL URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens
Dr André THES Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Fabienne KOCHERT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Dr Véronique FAUCHIER Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Pierre BIDAUT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Morgan COLAS Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES	Philippe JAUBERTIE Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant
Dr Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant
Camille BARTOLOMEU Présidente du Syndicat de médecine générale du Centre -Val de Loire - GRACE-IMG	Camille DAVID Secrétaire du Syndicat de médecine générale du Centre-Val de Loire - GRACE-IMG

Un représentant du ministère de la défense

Titulaire	Suppléant
MC Gérald SAMY Commandant 14ème CMA de Tours	Gwenaël DURAND Cadre de santé 14ème CMA de Tours

Deux représentants parmi les responsables de DAC :

Titulaire	Suppléant
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45
Delphine DIF-THIERY Directrice DAC 36	Marie-Sophie GAUDOUEN Directrice DAC 37

ARTICLE 9 : Le 8^{ème} collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

Titulaires
Pr Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours
Dr Béatrice BIRMELE Médecin, CHRU de Tours – Hôpital Bretonneau

ARTICLE 10 : Sont appelés à siéger, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

- le Préfet de région ;
- le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire ;
- le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- les chefs de services de l'État en région Centre-Val de Loire
- le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- un Membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ;
- un Administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole ;
- le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre ou son représentant.

ARTICLE 11 : L'arrêté n° 2024-DSTRAT-0024 en date du 18 novembre 2024 est abrogé.

ARTICLE 12 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

FAIT A ORLEANS, le 21 janvier 2025
La directrice générale de l'Agence
Régionale de Santé Centre-Val de Loire,
Signé : Clara DE BORT

ARRETE N° 2025-DSTRAT-001

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-01-21-00002

ARRETE 2025-DSTRAT-002 composition des
commissions de la CRSA

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DIRECTION DE LA STRATEGIE**

ARRETE

relatif à la composition des commissions de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

VU le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret du 07 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023,

VU le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

VU le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé,

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

VU l'arrêté n°2024-DSTRAT-0025 en date du 18 novembre 2024, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

VU l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

ARRETE

ARTICLE 1 : La Commission permanente est composée des membres cités dans l'annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Commission spécialisée « Organisation des soins » est composée des membres cités dans l'annexe 2 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : La Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » est composée des membres cités dans l'annexe 3 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : La Commission spécialisée « Prévention » est composée des membres cités dans l'annexe 4 du présent arrêté.

ARTICLE 5 : La Commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé » est composée des membres cités dans l'annexe 5 du présent arrêté.

ARTICLE 6 : L'arrêté n°2024-DSTRAT-0025 du 18 novembre 2024 est abrogé.

ARTICLE 7 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

FAIT A ORLEANS, le 21 janvier 2025
La directrice générale de l'Agence
Régionale de Santé Centre-Val de Loire
Signé : Clara DE BORT

ARRETE N°2025-DSTRAT-002

ANNEXE 1

Composition de la commission permanente de la CRSA Centre-Val de Loire

Président de la Commission permanente
En attente de désignation

Vice-présidents de la Commission permanente	
Titulaire	Suppléant
Tony-Marc CAMUS Président de la CSOS	Laurent MEREGHETTI Vice-président de la CSOS
Aude BRARD Présidente de la CSMS	Gérard CHABERT Vice-président de la CSMS
Céline LECLERC Présidente de la CSP	Jean-Claude BOURQUIN Vice-Président de la CSP
Dominique BEAUCHAMP Présidente de la CSDU	Martine VANDERMEERSCH Vice-présidente de la CSDU

Le 1^{er} collège (collectivités territoriales) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la Commission Territoire, Agriculture, Alimentation
Monique GIBOTTEAU 3 ^{ème} Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap, et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et- Cher	Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher

Le 2^e collège (représentants d'usagers des services de santé ou médico-sociaux)
est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre- Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES

Denise ROSA-ARSENE Déléguée-adjointe UNAFAM 36	Emmanuelle RENSON-RAVELOSON Directrice du Service régional de l'AFM Téléthon
---	--

Le 3^{ème} collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36	Hervé STIPETIC Vice-président du CTS 36

Le 4^{ème} collège (partenaires sociaux) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

Le 5^{ème} collège (cohésion et la protection sociales) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS Centre

Le 6^{ème} collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
Anne-Joëlle LEGOURD Membre Conseil d'administration de l'Association France Nature Environnement Centre-Val de Loire	Henri FOREST Secrétaire Adjoint FNE Centre-Val de Loire

Le 7^{ème} collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres, dont au moins 1 représentant des professionnels du système de santé et 1 représentant des gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux :

Titulaire	Suppléant
Dr Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHRU d'Orléans
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45
Vincent POUMEROL Directeur régional - CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat

Le 8^{ème} collège (personnalités qualifiées) est représenté par 1 membre :

Titulaire
Pr Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours

ANNEXE 2

Composition de la Commission spécialisée « Organisation des soins » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1^{er} collège (collectivités territoriales) est représenté par 4 membres :

Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation

Un représentant des départements :

Titulaire	Suppléant
Monique GIBOTTEAU 3 ^{ème} Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile Conseil départemental Loir-et-Cher	Bruno HARNOIS Conseil départemental Loir-et-Cher

Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus

Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Mairie de Champhol (28)

Le 2^{ème} collège (représentants des usagers) est représenté par 4 membres :
Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaire	Suppléant
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Hubert JOUOT Membre de l'URAF

<p>Elisabeth LEVET Présidente AFD Centre-Val de Loire</p>	<p>Pascal MORANDI Délégué National Région Centre- Val de Loire Vie Libre</p>
---	--

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
<p>Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37</p>	<p>Patrick ANDRY Représentant APF 37</p>

Le 3^{ème} collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
<p>Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36</p>	<p>Hervé STIPETIC Vice-Président du CTS 36</p>

Le 4^{ème} collège (partenaires sociaux) est représenté par 6 membres :

Trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
<p>Habiba AZOUZI Représentante CFDT</p>	<p>Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT</p>
<p>Alexandre ROBERT Représentant FO Région Centre</p>	<p>Mélanie LOTIGIE Représentante FO Région Centre</p>
<p>Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régional Centre CFE-CGC</p>	<p>Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC</p>

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléant
Charles COUTE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante du MEDEF Centre-Val de Loire

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

Le 5^{ème} collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :

Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
Catherine PELLETIER Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Nathalie GOUPIL Médecin Conseil régional DRSM CVL et DCGDR Délégué

Le 6^{ème} collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Le 7^{ème} collège (offreurs des services de santé) est représenté par 25 membres :

Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	Olivier BOYER Directeur général du CHRU d'Orléans
Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres	Rémi FAUQUEMBERGUE Directeur du Centre Hospitalier de Bourges
Pr. Laurent MEREGHETTI Président de la CME du CHRU de Tours	Pr Régis HANKARD Président de la CME du CHU d'Orléans
Dr Hamid AKRAM Président de CME du Centre Hospitalier George Sand à Bourges	Dr Maher AYZOUKI Président de CME de l'Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO Président de CME du Centre Hospitalier de Blois	Dr Gilbert MEKONDJI Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Christophe ALFANDARI Président du directoire NCT	Didier DELAUDAUD Directeur général de Territoires Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine et directeur Qualité groupe VIVALTO SANTE
Dr Gilles ASPE Président CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr-sur-Loire	Dr Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oreliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et Président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre-Val De Loire	Eric MAILLOCHAUD Directeur Centre Bois-Gibert
Jean VILLETTE Directeur CSSR Le Menaudière	En attente de désignation

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et de maisons de santé :

Titulaire	Suppléant
Woodlyne BAZELAIS Co-Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé - Centre-Val de Loire	Delphine RUBE Présidente de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire

Un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	Suppléant
Dr Bertrand JOSEPH Président de la CPTS Sud 28	Dr Sylvaine LE LIBOUX Présidente de la CPTS Boischaud Nord

Un représentant des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6327-2 et L.6327-3 :

Titulaire	Suppléant
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45

Un représentant des associations de permanence de soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant
Pr Saïd LARIBI Chef du département de médecine d'urgence Urgences-Samu 37-SMUR, CHU de Tours	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU SMUR CESU CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes-Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Colonel Michaël BRUNEAU Directeur Départemental SDIS du Cher	Contrôleur Général Christophe FUCHS Directeur Départemental SDIS du Loiret

Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Quatre membres des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation
Dr Véronique FAUCHIER URPS Médecin	Dr Pierre BIDAUT URPS Médecin
Morgan COLAS URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Philippe JAUBERTIE URPS Masseurs-Kinésithérapeutes
Dr Didier HUGUET URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens

Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant
Dr Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant
Camille BARTOLOMEU Présidente du Syndicat de médecine générale du Centre-Val de Loire- GRACE-IMG	Camille DAVID Secrétaire du Syndicat de médecine générale du Centre-Val de Loire - GRACE-IMG

Un représentant du ministère de la Défense

Titulaire	Suppléant
MC Gérald SAMY Commandant 14ème CMA de Tours	Gwenaël DURAND Cadre de santé 14ème CMA de Tours

Deux membres issus de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée organisation des soins :

Titulaires	Suppléants
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

ANNEXE 3
**Composition de la Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux »
de la CRSA Centre-Val de Loire**

Le 1^{er} collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :

Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Egalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire

Deux représentants des départements :

Titulaires	Suppléants
Monique GIBOTTEAU 3 ^{ème} Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap, et des aides à domicile Conseil départemental du Loir-et-Cher	Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
Evelyne LEFEBVRE 6 ^{ème} Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Stéphanie COUTEL Conseillère départementale Eure-et-Loir

Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine de METZ Vice-présidente Communauté de communes giennaises

Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
En attente désignation	En attente de désignation

Le 2^{ème} collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :

Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	En attente désignation

Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFTD 37	Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
En attente de désignation	En attente de désignation

Deux représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Patrick ANDRY Représentant APF 37

Le 3^{ème} collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Pascal OREAL Président du CTS 37	Abdelkabire ESSALHI Représentant du CTS 37

Le 4^{ème} collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

Un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Philippe BALIN Référént Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléant
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

Le 5^{ème} collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :

Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur Mutualité française Centre

Le 7^{ème} collège (offreurs des services de santé) est représenté par 10 membres :

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL Directeur régional - CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie- Thérèse
Gilles GAILLARD Président des PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Audrey GAINARD Déléguée Départementale – SYNERPA 45
Mathilde LEYLE Conseillère technique – URIOPSS Centre	En attente de désignation
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Enguerran LLORENS Directeur Ets Fondation Léopold Bellan	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant
<p>Michaël ABES Directeur régional de l'association Addictions France</p>	<p>Sandrine FONTAINE Administratrice des acteurs de la solidarité du Centre-Val de Loire</p>

Un membre des unions régionales des professionnels de santé ayant la qualité de médecin :

Titulaire	Suppléant
<p>En attente de désignation</p>	<p>En attente de désignation</p>

Deux membres issus de la commission spécialisée organisation des soins sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
<p>Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA</p>	<p>David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire</p>
<p>En attente de désignation</p>	<p>En attente de désignation</p>

ANNEXE 4
Composition de la Commission spécialisée « Prévention »
de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1^{er} collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :

Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

Deux représentants des départements :

Titulaire	Suppléant
Evelyne LEFEBVRE 6 ^{ème} Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Stéphanie COUTEL Conseillère départementale Eure-et-Loir
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus

Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2^{ème} collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :

Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaire	Suppléant
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre- Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES

<p>Elisabeth LEVET Présidente AFD Centre-Val de Loire</p>	<p>Pascal MORANDI Délégué National Région Centre- Val de Loire Vie Libre</p>
<p>Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir</p>	<p>Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir</p>
<p>Elisabeth DEMEULEMEESTER URAF Centre-Val de Loire</p>	<p>Solange VANIER Présidente de l'UDAF de Loir-et- Cher URAF</p>

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

<p>Titulaire Jocelyne ROUSSEaux Union Territoriale des Retraités CFDT 37</p>	<p>Suppléant Patrick SORAIS Président Sport Santé du Pays Chinonais</p>
---	--

Un représentant des associations de personnes handicapées :

<p>Titulaire Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37</p>	<p>Suppléant Patrick ANDRY Représentant APF 37</p>
---	---

Le 3^{ème} collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

<p>Titulaire Frédérique VARIN Présidente du CTS 45</p>	<p>Suppléant Marie-Thérèse PINCELOUP Vice-présidente du CTS 45</p>
---	---

Le 4^{ème} collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

Un représentant des organisations syndicales de salariés :

<p>Titulaire Philippe BALIN Référént Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC</p>	<p>Suppléant Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC</p>
---	---

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléant
Charles COUTE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante du MEDEF Centre- Val de Loire

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
Jacques NAULET Représentant de la FNSEA	Mireille BINET Représentante de la FNSEA

Le 5^{ème} collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 4 membres :

Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant
Francis GEST La Croix-Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS Centre

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail, au titre de l'assurance vieillesse :

Titulaire	Suppléant
Valérie BEAUDOIN Sous-directrice action sociale, accès aux droits et partenariats de la CARSAT CVL	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction de l'Action sociale à la CARSAT CVL

Un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Caroline BLOT Administratrice CAF 45	Myriame TOURET Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Rose-Marie MINAYO Présidente de la Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le 6^{ème} collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 6 membres:

Un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaire	Suppléant
Dr Sylvie ANGEL Médecin de l'Education Nationale	En attente de désignation

Un représentant des services de santé au travail :

Titulaire	Suppléant
Rodolphe CARVALHO Directeur AISMT 36	Hervé CIBOIT Directeur APST 37

Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaire	Suppléant
Docteur Adélaïde SERGENT Médecin de PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé de PMI du Loiret

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

Titulaire	Suppléant
Anne-Joëlle LEGOURD Membre Conseil d'administration de l'Association France Nature Environnement Centre-Val de Loire	Henri FOREST Secrétaire Adjoint FNE Centre-Val de Loire

Le 7^{ème} collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres :

Un représentant mentionné au a) b) c) ou d) du collège des offreurs de santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant mentionné au e) ou f) du collège des offreurs de santé :

Titulaire	Suppléant
Pierre GOUABAUULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets

Deux membres des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaire	Suppléant
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

ANNEXE 5
Composition de la commission spécialisée
« Droits des usagers du système de santé »
de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1^{er} collège (collectivités territoriales) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2^{ème} collège (représentants des usagers) est représenté par 7 membres :

Trois représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaire	Suppléant
Elisabeth DEMEULEMEESTER URAF Centre-Val de Loire	Solange VANIER Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher - URAF
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	En attente de désignation
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLETIER Vice-présidente Fédération Famille Rurale d'Eure-et-Loir

Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Pascal ADAM Membre du syndicat UNSA retraités	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Deux représentants des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Patrick ANDRY Représentant APF37
--	-------------------------------------

Le 3^{ème} collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	En attente de désignation
Philippe DOLIVET Président du CTS 18	Carine PESCHARD Vice-présidente du CTS 18

Le 4^{ème} collège (partenaires sociaux) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation

Le 5^{ème} collège (cohésion et protection sociale) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

Le 6^{ème} collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

Le 7^{ème} collège (offreurs des services de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Vincent POUMEROL Directeur régional - CVDL LADAPT	Hervé LEBLANC Directeur ESRP Louis Gatignon Association Ambroise Croizat

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-01-16-00007

ARRETE N° 2024-DOS-190 portant autorisation d'un lieu de recherches impliquant la personne humaine (LRIPH), comprenant la 1ère administration à l'homme, dans le service de Médecine Intensive Réanimation du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans (Loiret)

ARRETE

portant autorisation d'un lieu de recherches impliquant la personne humaine (LRIPH), comprenant la 1^{ère} administration à l'homme, dans le service de Médecine Intensive Réanimation du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans (Loiret)

FINESS EJ : 450000088

FINESS ET : 450002613

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1121-1 à L. 1121-17, R. 1121-1 à R. 1121-16 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

VU l'arrêté du 12 mai 2009 fixant les conditions mentionnées à l'article R. 1121-11 devant figurer dans la demande d'autorisation des lieux de recherches biomédicales prévues à l'article L. 1121-13 du code de la santé publique ;

VU l'arrêté du 29 septembre 2010 fixant les conditions d'aménagement, d'équipement, d'entretien et de fonctionnement ainsi que les qualifications nécessaires du personnel intervenant dans les lieux de recherches biomédicales devant faire l'objet d'une autorisation selon l'article L. 1121-13 du code de la santé publique ;

VU l'arrêté n° 2024-DOS-199 en date du 18/11/2024 de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire portant dérogation aux dispositions de l'article R. 1121-13 du Code de la santé publique relatif aux conditions d'autorisation de certains lieux de recherches concernant le dossier

déposé par le Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans (Loiret) ;

VU la décision n° 2024-DG-DS-0002, en date du 2 août 2024, de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature ;

VU le dossier déposé par le Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans ;

VU la nature des recherches envisagées énoncées dans le dossier.

CONSIDERANT QUE le Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans indique dans le dossier de demande d'autorisation déposé auprès de l'ARS : « *En l'absence de pharmacologue dans l'équipe du CHU d'Orléans, celui-ci ne sera pas promoteur d'étude de première administration chez l'homme. Dans ce cas, le CHU d'Orléans sera uniquement prestataire, et une convention spécifique sera passée, à chaque fois entre le CHU d'Orléans et le pharmacologue du promoteur* » ;

CONSIDERANT QUE des conventions de collaboration seront systématiquement établies entre le responsable du lieu de recherches du CHU d'Orléans et le pharmacologue du promoteur dans les conditions mentionnées ci-dessus ;

CONSIDERANT QUE le lieu de recherche se situera dans le service de Médecine Intensive Réanimation, qui comporte 20 lits de réanimation et 5 lits d'USC, et sera composé de la manière suivante :

- 3 lits d'USC pour la recherche en hospitalisation ou ambulatoire ;
- 2 lits de réanimation non exclusifs dédiés au lieu de recherches pour des études de réanimation ;

CONSIDERANT QUE l'unité dispose d'équipements consacrés à la recherche et d'équipements consacrés à la gestion des cas d'urgence ;

CONSIDERANT QUE le lieu de recherches dispose de personnels médical et paramédical permettant une présence 24h/24 et 7j/7 ; qu'un système d'astreinte sera effectué par les IDE de recherche en cas d'hospitalisation complète ;

CONSIDERANT QUE cette demande satisfait aux conditions d'aménagement, d'équipements et de fonctionnement et que le personnel dispose des qualifications requises à l'exercice de l'activité ;

CONSIDERANT l'avis favorable du médecin référent recherche de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;

CONSIDERANT l'avis favorable du pharmacien inspecteur de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : L'autorisation d'un lieu de recherches impliquant la personne humaine (LRIPH), comprenant la 1^{ère} administration à l'homme, est accordée au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans (Loiret) dans le service de Médecine Intensive Réanimation dans les conditions définies ci-dessus.

Compte tenu de l'absence de pharmacologue, le CHU d'Orléans conclura, pour chaque recherche, une convention de collaboration avec le pharmacologue du promoteur d'étude de première administration chez l'homme avec lequel il collabore.

ARTICLE 2 : Cette autorisation concerne les recherches biomédicales figurant dans le dossier de demande d'autorisation transmis. Les recherches concernées ne peuvent être mises en œuvre qu'après l'avis favorable du comité de protection des personnes mentionné à l'article L. 1123-12 du code de la santé publique et l'autorisation de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé.

ARTICLE 3 : La présente autorisation est délivrée pour une durée de 3 ans, conformément aux dispositions de l'article R. 1121-13 du Code de la santé publique, **à compter de la notification du présent arrêté.**

Conformément à l'article R. 1121-14 du Code de la santé publique, toute modification relative aux éléments énumérés à l'article R. 1121-12 devra faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R. 1121-15 du code de la santé publique, l'autorisation peut être retirée ou suspendue si les conditions d'aménagement, d'équipement, d'hygiène, d'entretien ou de fonctionnement ne sont plus adaptées à la nature des recherches ou compatibles avec les impératifs de sécurité des personnes qui s'y prêtent, après que le titulaire de l'autorisation a été mis en demeure de présenter ses observations.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs soit :

- D'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- D'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la Santé et de l'Accès aux soins conformément aux dispositions de l'article L. 6122-10-1 du code de la santé publique : Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins - 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP.
Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux ;
- D'un recours contentieux formé par toute personne ayant intérêt à agir auprès du tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé recours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 : La directrice de l'Offre Sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 16/01/2025
La directrice générale,
Signé : Clara de BORT

ARRETE N° 2024-DOS-190

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2025-01-16-00006

Décision 2025 DG DS36 0001 portant
nomination de l'adjointe à la directrice
départementale

DECISION

portant délégation de signature à la directrice départementale
de l'agence régionale de santé de l'Indre

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU la décision N° 2019-DG-DS36-0003 en date du 24 octobre 2019 portant délégation de signature au délégué départemental l'agence régionale de santé de l'Indre ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023.

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009

portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le contrat signé le 31 octobre 2023 portant recrutement de la directrice de la délégation départementale de l'Indre à compter du 1er novembre 2023 ;

VU le contrat à durée indéterminée portant nomination de Madame Julie BONNET, au poste de responsable du département santé environnementale et déterminants de santé et adjointe à la directrice départementale de l'Indre à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Madame Elsa LIVONNET en tant que directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département de l'Indre à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elsa LIVONNET, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1er sera exercée par Madame Christine LAVOGIEZ, adjointe, responsable du département parcours, prévention, offre sanitaire et médico-sociale.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elsa LIVONNET et de Madame Christine LAVOGIEZ, la délégation de signature sera exercée par Madame Julie BONNET, responsable du département Santé environnementale et Déterminants de santé et adjointe.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elsa LIVONNET, de Madame Christine LAVOGIEZ et de Madame Julie BONNET, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines de la prévention, offre sanitaire et médico-sociale par Madame Elodie DUMAS, référente territoriale personnes handicapées.

ARTICLE 5 : la présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et abroge la décision n°2023-DG-DS36-0004 portant délégation de signature à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en date du 9 novembre 2023.

ARTICLE 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de l'Indre.

Fait à Orléans, le 16 janvier 2025
La directrice générale de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Clara de BORT

Décision n° 2025-DG-DS36-0001 enregistrée le 20 janvier 2025

ANNEXE 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée à la directrice départementale de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes Gestion des plaintes : réception et délivrance de l'accusé de réception et actes d'instruction Conventions avec les établissements, relatives aux protocoles de signalement des situations de maltraitance
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements et structures sanitaires	Validation et signature des avenants aux contrats tripartites de permanence des soins en établissements de santé (PDSES) Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel des maisons de santé pluri professionnelles (ACI-MSP)

		<p>Modification de la composition des conseils de surveillance</p> <p>Modification de la composition de la commission d'activité libérale</p> <p>Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge</p> <p>Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local</p> <p>Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local</p> <p>Décision visant à valider les projets de santé des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département</p> <p>Décision visant à valider les demandes de crédits FIR concernant les forfaits d'aides au démarrage normés par le siège des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et des centres de santé du département</p> <p>Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier</p> <p>Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine</p> <p>Tutelle et contrôle de légalité sur les actes</p> <p>Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS</p> <p>Signature des avenants de CPTS</p>
Allocation de ressources	de	<p>Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2.</p> <p>Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé</p>
Transports sanitaires		Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale		<p>Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM)</p> <p>Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)</p>

Offre médico-sociale	
Autorisations	Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable
Allocation de ressources	Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat Contrôle et approbation des documents budgétaires Affectation des résultats constatés au compte administratif
Décisions individuelles	
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS...) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

ANNEXE 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département de l'Indre	Centre hospitalier à Châteauroux Centre hospitalier La Tour Blanche à Issoudun Centre hospitalier à Le Blanc Centre hospitalier à La Châtre
------------------------	--